

PAR COURRIEL

Québec, le 3 mars 2017

Objet : Demande d'accès à l'information
N/Réf. : 0101-287

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue le 21 février 2017 par laquelle vous désirez obtenir de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) :

« Obtenir copie de tout document incluant statistique/donnée que détient la SEPAQ et me permettant de voir par année depuis sept ans, les noms de chacun des trappeurs du réseau des réserves fauniques, je veux aussi voir les montants totaux par année _____\$ qui sont versés à chacun de ces trappeurs à titre de rémunération, je veux aussi voir tout document me permettant de voir les montants versés _____\$ par ces trappeurs annuellement pour leur accès. (Par année)

Obtenir copie de tout document que détient la SEPAQ me permettant de connaître les profits _____\$ de la SEPAQ au cours des dix dernière années. De quels secteurs (chasse/pêche, tourisme, observation, etc) proviennent ces profits etc. (Par année) ».

En ce qui concerne votre premier élément, la Sépaq n'exploite pas le piégeage dans les réserves fauniques. Conformément à l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous informons que votre demande serait davantage de la compétence du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Le responsable de l'accès aux documents est :

M. Démosthène Blasi
Directeur du bureau du sous-ministre et du secrétariat
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue O. #A-413
Québec (Québec) G1H 6R1
Tél. : 418 627-6370 poste 4914
Télec. : 418 634-3352
Courriel : acces.information@mffp.gouv.qc.ca

Relativement aux profits (résultat net et résultat global ou excédent annuel ou bénéfice net) de la Sépaq au cours des dix dernières années, ceux-ci s'établissent comme suit :

2015-2016	4 471 000 \$
2014-2015	4 282 000 \$
2013-2014	1 683 000 \$
2012-2013	3 616 000 \$

2011-2012	2 568 000 \$*
2010-2011	3 504 000 \$
2009-2010	3 459 000 \$*
2008-2009	3 945 000 \$
2007-2008	7 023 000 \$
2006-2007	2 511 000 \$

*états financiers retraités

L'ensemble de ces données se trouvent aux rapports annuels de la Sépaq, dont les sept derniers sont disponibles sur le site Web de la Sépaq, à l'adresse www.sepaq.com.

En ce qui concerne les profits détaillés, tel que nous le permet l'article 22 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous ne pouvons vous communiquer ces renseignements. En effet, la divulgation de ceux-ci risquerait de causer une perte à la Sépaq, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité.

La Sépaq effectue une comptabilité consolidée de l'ensemble de ses établissements et les chiffres qui sont rendus publics sont ceux que l'on retrouve aux rapports annuels de la Sépaq.

Considérant que votre demande a été traitée conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous rappelons que vous pouvez demander la révision de la présente décision à la Commission d'accès à l'information, sur demande faite dans les trente (30) jours de la date de la présente décision, en vous conformant aux articles 135 et suivants de la loi précitée. À cette fin, un avis de recours est joint à la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La vice-présidente – Affaires corporatives
et secrétaire générale

« Original signé »

Nelly Rodrigue, avocate, ASC

p. j. Statistiques
Avis de recours